

DOSSIERS FERMÉS — INTERNET —

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 3 octobre 2011

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Anais Détolle	Mme Anais Détolle; conseil d'arrondissement du 3 octobre 2011 : Question: « Compte tenu l'îlot de chaleur particulièrement sévère qui existe tout le long de la voie ferrée ainsi que du manque d'arbre qui pourrait atténuer cet îlot, serait-il possible d'obliger, sinon de recommander fortement au constructeur du futur complexe de condos qui sera situé aux 2351, 2381 et 2385 rue des Carrières (vous en discuterez au point 12), à planter des arbres autour de sa construction. Nous éviterions ainsi le type de construction sans verdure qui a été fait l'an dernier sur des Carrières au coin de la rue D'Iberville. Merci et bonne soirée. »	F. W. Croteau	DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, M. FRANÇOIS W. CROTEAU, DONNE RÉPONSE SUR PLACE À LA QUESTION EN MENTIONNANT QUE LE PROJET DE CONSTRUCTION EN QUESTION EST ASSUJETTI À UNE NORME RÉGLEMENTAIRE EXIGEANT LE VERDISSEMENT DE 20 % DE LA SURFACE DU TERRAIN VISÉ.

Mme Sylvie Parent	Madame Sylvie Parent; conseil d'arrondissement du 3 octobre 2011 : Question: « QUAND l'arrondissement compte-t-il procéder à la remise en état de la traverse à piétons sur la rue Beaubien, intersection Chambord et quelles sont les mesures concrètes qui seront adoptées pour atténuer la circulation aux alentours de l'école Saint-Ambroise, incluant les ruelles environnantes ?	F. Limoges	DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, M. FRANÇOIS LIMOGES, EXPLIQUE D'UNE PART QUE LA TRAVERSE PIÉTONNE NE SERA PAS RÉINTRODUITE, CONSIDÉRANT QUE LES AUTOMOBILISTES NE RESPCTENT GUÈRE LE DROIT DE PASSAGE DES PIÉTONS. UN DISPOSITIF DE RALENTISSEMENT DE LA CIRCULATION EST PAR AILLEURS PLANIFIÉ POUR LE SECTEUR DE L'ÉCOLE SAINT-AMBROISE, PAR L'INSTALLATION DE DOS D'ÂNE SUR LES RUES CHAMBORD ET DE NORMANVILLE. QUANT À L'AMÉNAGEMENT DE RUELLES VERTES AUX ABORDS D'UNE ÉCOLE, UNE TELLE INITIATIVE NÉCESSITE LE SOUTIEN DES RÉSIDANTS RIVERAINS.
-------------------	---	------------	--